



QUESTIONS DP CFDT Réunion du 25 Février 2015

1) Q : L7 et 16 : Où en est le rebouchage évident du trou au niveau du feu clignotant à l'arrêt Rostand ? (B)

R : Cela a été fait le 26 février par une rustine et sera fait à l'été en « DUR »

2) Q : L13 : Terminus Motte Giron Toilettes de chantier, ils sont complètement insalubre, quand ouvrirez-vous l'autre toilette ? (B)

R : Le raccordement est fait et le toilette sera ouvert sous peu (1 avril).

3) Q : Sur les lianes 3. 5 et 6, ligne 11 et 18, souhaitez-vous que les agents aient des accidents dus au temps de parcours sur celles-ci (B)

R : Nous ne comprenons pas ce que vous voulez dire !!!! La question est pourtant claire au vu des temps de parcours infaisable, on se demande comment les agents n'ont pas d'accident en essayant de les tenir.

4) Q : Quand comptez-vous faire nettoyer correctement les vitres (pare-brise, rétrovision,...), doit-on faire rentrer les véhicules pour des problèmes de sécurité (vision) (B)

R : Cela est remonter régulièrement au prestataire. Nous contrôlons plus fréquemment. Il y a plus de monde pour faire les parebrises. Il y a des contrôles aléatoires.

5) Q : Au vu de votre réponse du mois précédent sur le chauffage des bus hybrides, doit-on accélérer à fond les bus afin d'obtenir du chauffage ? (B)

R : Cela est déjà vu en CHSCT. Il y a une problématique en cours avec le constructeur Heuliez. Dans un premier temps, il vous est demandé de baisser la vitesse du système chauffage passager pour pouvoir récupérer un peu plus d'air chaud en cabine conducteur.

6) Q : Suite à votre réponse en CE sur la perte de temps sur le rechargement à bord, nous ne sommes pas d'accord avec votre réponse. Pouvez-vous nous donner des réponses plus précises. (B)

R : Le rechargement à bord est descendu de 6%. Nous ne sommes pas d'accord car cela est seulement de la vente simple que nous faisons avant et maintenant, nous rechargeons les titres, ce qui prend souvent plus de temps.

7) Q : L6 : 14 Abribus sans éclairage : Pourquoi ces abris n'ont pas d'éclairage (B)

a. → TO : Bief du moulin, Prévost, Parc, Marne, Terminus TO.

b. → Longvic : Proust, Joffre, Giraud, Cours Fleury, Lycée Carnot, Le Notre, Piscine, Parc, Duhamel.

R : Tout est en cours de finalisation, les documents fournis par un conducteur ont été analysés et pris en compte. Certains arrêts sont sans électricité et ne pourront avoir de la lumière.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

8) Q : A-t-on le droit de s'assoupir au terminus ? (B)

R : Non mais rester les yeux fermés en pouvant accueillir les clients portes avant ouvertes reste la bonne solution pour se reposer temporairement.

9) Q : Demandons que sur vos prochaines études avec le CHSCT, soit inclus les relèves rue du temple en lieu et place de Devosge et Darcy. (B)

R : Il faut voir cela avec le CHSCT. Cela ne nous paraît probant. Nous demandons une étude sérieuse et un sondage auprès des conducteurs

10) Q : L11 : Pouvez-vous regarder quand les articulés tournent sur la ligne, si le temps de parcours suffit ? Il apparaît une perte de temps car la ligne est sinueuse. (B)

R : Cela reste à voir, nous aimerions que vous argumentiez votre question sur ce principe des articulés. Nous le ferons avec des photos s'il le faut.

11) Q : L12 : récurrence des problèmes d'insécurité terminus Chicago, où en êtes-vous. De nombreux clients ne payant pas et descendant rue d'Auxonne(B)

R : Nous y sommes régulièrement et la dernière fois c'était le 11 mars

12) Q : L13 : La problématique des jeunes du CFA qui montent et descendent, que pensez-vous faire. Perte de temps supplémentaires. (B)

R : Nous vous signalons que cela reste un arrêt commercial. Nous allons tous les ans voir l'établissement scolaire pour faire le nécessaire. Le terminus reste un arrêt de descente et les clients n'ont pas vocation à y rester quand ils viennent du bas. S'il le faut nous décalerons des agents de médiation des doublages vers la ligne régulière.

13) Q : L5 : Arrêt St Mesmin, ou en la coordination entre nos services et le grand Dijon (Le PCC n'est pas au courant des travaux). (B)

R : Le PCC n'a pas été mis dans la boucle avec le pôle MUVI. Mauvaise info faite sur la ligne en effet.

14) Q : Est-il normal que lors d'un appel pour signaler qu'un véhicule de travaux mal garé, signalé par un agent ne soit pas pris en compte ? (B)

R : Donné nous l'heure précise et nous regarderons. Sinon ce n'est pas normal en effet.

15) Q : Quand prendrez-vous des mesures pour le stationnement des autocars et des Transco à l'arrière de l'agence commerciale (L10-12-13-18) ?(B)

R : Nous avons pris contact avec les prestataires « Transco » pour régler le problème.

16) Q : Comment se fait-il que les fin de service au dépôt au niveau SAE ne se ferment plus correctement (avant cela se fermait trop tôt). Les cr voient toujours les ventes malgré la FDS sur alvéole. (B)

R : Nous allons vérifier le principe avec INEO et voir au mieux son fonctionnement





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

- 17) Q : Matériel embarque Bus à revoir : IHM → revoir le calibrage de la grille d'appui (appui se fait sur un endroit alors que l'on appuie sur un autre endroit. Ecran vidéo bus Hybride → Revoir certains bus qui ont eu des caches sur les boutons (Gene au conducteur suite luminosité trop importante). (B)
- R : Il n'y aurait pas de calibrage à faire d'après les services techniques. Tous les écrans et le système de cache doit être revu et près au 6 avril. Faire des signalements systématiques pour faire les réparations nécessaires.
- 18) Q : Demandons que le règlement concernant la présence de chien dans nos véhicules soit respectés et prendre en considération les agents qui font ce rappel à la règle à la clientèle ? (B, T)
- R : Oui nous ferons au mieux pour le faire respecter. Il faut savoir que les chiens de petite taille dans sac sont acceptés ou chien d'aveugle. Nous ferons au mieux pour que le conducteur soit pris en compte lors d'un appel.
- 19) Q : Pouvez-vous, comme pour le tram, mettre les services à la suite de chaque roulement pour une meilleure lisibilité sur les fascicules conducteurs (et tous les roulements, puis tous les services) ? Quand cela sera-t-il disponible sur l'intranet ou si c'est déjà le cas à quel endroit est-il disponible ? (B, T)
- R : Cela ne paraît pas évident car cela est déjà très complexe et va l'être encore plus dans les nouveaux fascicules.
- 20) Q : Rame 1008 M2 : plusieurs fois signalé, ça caille que faites-vous pour y remédier ? (T)
- R : Il n'y a pas de vraie solution. En effet un problème de sonde de température sur tous les véhicules en cours de dépannage avec Alstom. Le seul moyen aujourd'hui est un arrêt marche du système de chauffage/clim
- 21) Q : Au vu du film posé très tardivement à Debrosses, quand pensez-vous avoir fini les rames ? (T)
- R : 17 rames sont équipées. Fin du chantier le 7 avril.
- 22) Q : D'énormes problèmes de valideurs sur les trams. Les rames sortent avec plusieurs HS et ne peuvent pas être changés. Comment se cela se fait-il ? (T)
- R : Il y a une montée de version. Nous vous demandons de vérifier si cela fonctionne et s'il n'y a pas de régression sur d'autres problèmes avec ces valideurs.
- 23) Q : Demandons une campagne de vérification des slt des deux lignes tramway. Certains signaux ne s'allument pas correctement (exemple : Sortie de Voie unique en injection ligne) (T)
- R : Nous sommes en cours de faire. Dans tous les cas si une SLT dysfonctionne (Mécaniquement ou pour le passage), faire un signalement systématique.
- 24) Q : A quand une prochaine campagne de « publicité » concernant la dangerosité du Tramway, de plus en plus de conducteurs tramway nous remonte des incivilités routières et piétonnes (Plus de dix évènements, nous ont remonté en un mois) ? (T)





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R : La phase 2 devrait débuter début avril-mai 2015. Nous trouvons la réponse un peu laconique. Nous aurions aimé en savoir plus sur le développement de cette campagne. Le responsable du Marketing étant toujours absent de ces réunions !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

25) Q : Pourquoi lors du changement des sièges de bus (2405 par exemple) ceux-ci soit changés en partie. Nous sommes surpris de les voir déjà hors de service. Disparition des accoudoirs de ceux-ci, qui nous reposaient les épaules pour conduire. Pourquoi ne sont-ils pas remplacés à l'identique. (A, B)

R : En effet à la commande de la garantie Heuliez s'est trompé et nous remet un siège aux normes avec accoudoir.

26) Q : Est-il normal qu'après un signalement qu'un chewing-gum était collé sur le siège d'un Tram rien n'ai été fait puisque celui-ci s'y trouvait toujours deux jours après ? (A, T)

R : Non ce n'est pas normal, nous avons fait le nécessaire depuis.

27) Q : A quand un matériel fiable pour le contrôle, cela n'est toujours pas au point ? Demandons un point complet sur le matériel (Etat, fonctionnalité,). (E.C.)

R : Les appareils portatifs ne sont toujours pas fiable et reste en mode lecture pour les titres et les PV se font en mode papier à « l'ancienne ». Les versions du matériel ne sont pas satisfaisantes.

28) Q : Suite à vos réponses en commission sureté sur les demandes d'intervention par le SAE et les contrôles en bout de ligne, nous vous demandons Quand cela fonctionnera-t-il correctement (SAE) et nous demandons les statistiques par arrêt des contrôles dans les quartiers sensibles.

R : Stat depuis Janvier 2015

- ✓ F.O. 1600 contrôles.
- ✓ Chenôve : 1500 contrôles.
- ✓ Sainte Bernadette (grésille) : 1300.
- ✓ Quetigny : 4000.
- ✓ Talant : 1100 contrôles.
- ✓ Nous avons contrôlés sur 750 arrêts des 1300 du réseau.

29) Q : comment justifiez-vous le fait que tous les agents DIVIA n'aient pas eu le cadeau de l'entreprise (Vœux), alors qu'ils sont membres de Keolis Dijon ? (G)

R : Il n'y a pas de justification. Nous allons revoir la règle pour la prochaine fois.

30) Q : Faire nettoyer toutes les aérations du CEM, nid à microbe. (G)

R : Les VMC seront nettoyées

31) Q : A quand la mise en route des casiers salle Debrosses et la refonte du système de casier « Casque » au dépôt ? (G)





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R : Pour la salle Debrosses, nous récupérerons les clés et nous l'ouvrons rapidement. Pour les autres nous allons faire le nécessaire pour ouvrir tous les casiers en collaboration avec le responsable management.

32) *Q :* Quand les véhicules d'intervention seront équipés en toute écoute ? (M)

R : Nous sommes en train de finaliser. La PCC régulation l'aura en priorité car le système n'est pas extensible. Nous verrons plus tard pour les autres véhicules.

(T) : Tram (B) : Bus (G) : Général (M) : Maîtrise (Mkt) : Marketing (A) : Atelier
(E.C.) : Environnement-contrôle (Adm) : Administratif

Compte rendu CE Réunion 25 mars 2015

1) *Q :* Approbation du PV de la réunion du 17 décembre 2014.

R : Au bout de trois mois nous sommes d'accord sur approbation du PV

2) *Q :* Approbation du PV de la réunion du 21 janvier 2015.

R : La majorité du CE approuve le compte-rendu, malgré le désaccord des élus CFDT sur la question 34 (Subventions syndicales), qui pour nous ne reflètent les propos de la réunion. Voir notre question de ce jour N°29.

3) *Q :* Approbation du PV de la réunion du 25 février 2015.

R : Pas d'approbation, manque certaines informations.

4) *Q :* Présentation des comptes analytiques 2014 du CE

R : Nous rappelons que la ligne 6009 du budget a été bougée en aide à la formation syndicale. Nous souhaitons que soit noté cette indication, car nous nous demandons où sont les factures de cet aide, malgré qu'il soit interdit de le mettre dans le budget. Pour le reste OK.

5) *Q :* Présentation et vote du budget 2015 du CE

R : La ligne 6009 où apparaissait les subventions syndicales en 2013 et 2014, ne les contient plus. Nous nous félicitons de ne les voir apparaître. Nous approuvons cette présentation analytique. Nous précisons que nous irons dans le détail chaque point car une approbation simplifiée de ces documents n'indique pas que nous sommes d'accord avec tout. Le budget est présenté à l'équilibre. Le budget fêtes des mères est supprimé et reporté sur le colis de fin d'année suite à des remarques de l'URSAFF.

6) *Q :* Présentation des orientations stratégiques 2015 de Keolis Dijon en vue d'une consultation au prochain CE





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R : Une présentation nous est faite en vidéo projection que nous pourrions vous fournir en pièce jointe à ceux qui le demande expressément. Et dans une simplification, il est indiqué que la délégation de service publique (DSP) se termine fin 2016 et que l'appel d'offre démarre mi-2015. Le cahier des charges sera établi à l'automne 2015 où tous les groupes de transport pourront se positionner sur cet appel.

7) Q : Question relative à Kéolife

R : Le Kéolife à la mode « Dijon a déjà été expliqué et ne correspond en rien à la demande ici qui est le Kéolife du Groupe.

8) Q : Demande d'information sur la valeur et l'utilisation du CICE en 2014 (quel retour au groupe, pour quel montant, quel utilisation pour la formation, pour la modernisation des équipements)

R : Nous vous avons déjà donné celui de 2013, pour 2014, il faudra la reposer en juin après que le conseil d'administration est approuvé nos comptes au niveau du groupe. En effet sur le compte final la direction ne peut le donner, mais nous doutons qu'il ne puisse pas en faire une estimation plus que clair dès maintenant car les comptes de base sont quasi clos. La question est d'ores et déjà mise à l'ordre du jour de juin.

9) Q : Consultation sur de nouvelles conditions de recrutement en interne des AVSR

R : L'alternance est retirée du projet. L'appel à candidature est fait pour fin mars.

10) Q : Consultation sur l'entretien annuel individuel

R : Suite aux dernières remarques le document est officialisé. Vote 4 pour, 2 abstentions.

11) Q : Billettique : demande de ventes de titres faites en rechargement à bord depuis le 12 janvier et comparaison avec la même période de 2013 et 2014

R : Sur le bilan à deux mois de ventes il y a :

- 2015 : 119000 pass baisse de 6% par rapport à 2014 (vente en rechargement)
- 2014 : 127000 pass baisse de 16.5% par rapport à 2013 (Vente de tickets en pré chargés).
- 2013 : 153000 pass (vente de tickets en pré chargés).

12) Q : Intranet : A partir de quand les retraités y auront accès ?

R : Sur la version 2 au 20 avril, ils pourront y accéder sur les infos uniques du CE mais le CE devra fournir leurs adresses mails afin que celles-ci soient rentrées dans le système.

13) Q : Demande d'explication concernant le système NAGIOS issu de fully automated Nagios (FAN) et notamment sur le principe de surveillance.

R : Nous sommes surpris de la question qui est très technique. C'est un logiciel de surveillance des serveurs informatique de l'entreprise qui informe comment ceux-ci fonctionnent et en particulier lors des arrêts redémarrage.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

14) Q: Demande de suppression du RD3 qui n'était pas prévu dans le protocole de levée de préavis de grève du 3 décembre 2013

R: Nous vous avons dit à l'époque et en particulier le responsable du pôle méthodes (X.M.) qu'il faudrait un RD3 pendant les vacances scolaires, pour que cela fonctionne. Ce n'est nullement écrit dans les protocoles de levée de grève !!!! D'après les deux syndicats signataires.

15) Q: Demande de participation aux frais d'envoi ainsi qu'aux frais de photo pour le renouvellement des permis C et D.

R: Non Ce n'est pas prévu dans la convention collective et nous n'irons pas au delà de ce qui est fait aujourd'hui

16) Q: Vélo stations : retour sur la question 19 du précédent CE :

- Vous indiquez faire 40€ soit demi-tarif. En fait le salarié de Kéolis Dijon a un abonnement DIVIA tout simplement, comme tous les abonnés DIVIA
- Il n'est pas réellement fait un remboursement de 50% pour les salariés qui viennent en vélo, selon la circulaire DGT-DSS 01 du 28 janvier 2009.
- Demande de remboursement aux salariés avec note explicative.

R: l'entreprise signale qu'elle ne fera pas cumuler deux avantages aux salariés entre l'abonnement bus gratuit et les Vélostations.

17) Q: Demande d'information sur la procédure pour le paiement de l'heure de formation billettique.

R: C'est intégré dans OKAPI sur la paie de mars (paiement en avril)

18) Q: Information de la direction sur la déclaration sociale nominative (DSN)

R: Depuis le 22 mars 2012 et la simplification avec dématérialisation pour les infos transmises aux divers organismes d'état, l'entreprise se mettra en conformité (Impôt, URSAFF,...)

19) Q: Quand l'entreprise compte-t-elle négocier l'égalité entre les femmes et les hommes ?

R: Nous aurons cette réunion avant l'été 2015.

20) Q: Formation qualité de service : dans cette formation indiquez-vous comment le règlement intérieur du bus doit-il se faire respecter ? si oui de quelle façon ?

R: Le règlement est revu avec les stagiaires en formation et expliqué les cas échéant.

21) Q: Suite au changement au 1^{er} janvier 2015 sur le principe de congé formation syndicale économique et social des salariés, demande que Keolis Dijon continue à pratiquer la subrogation des salaires et se fasse rembourser ceux-ci par l'organisme paritaire qui le gère

R: Le cadre juridique a changé (Art R3142-7 du C.T.) les salariés doivent se faire rembourser par l'organisme paritaire via leur syndicat. Nous rappelons à l'entreprise qu'une discussion est en cours dans la branche avec l'UTP. Cela devrait aboutir, à ce moment-là l'entreprise appliquera les accords de branche.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

22) Q : Point sur le recrutement et embauches.

R :

- Mainteneur Bus : en 2^{ème} phase de recrutement.
- Mainteneur Tram : en cours.
- Chargé de mission (Atelier) : difficile à trouver : en cours.
- Arrivé de 3 à 4 conducteurs au 7 avril.
- Recrutement pour futur embauche de 9 conducteurs à partir de mai.
- Embauche AVSR : lancement fin mars.

23) Q : Transmission du compte -rendu de la commission logement du 20-11-2014

R : Ok, manque le RSCE CFDT excusé.

24) Q : Transmission du compte-rendu de la commission Mutuelle du 28-01-2015

R : Ok, nous demandons que les comptes rendus soient transmis un peu plus tôt pour pouvoir les lire.

25) Q : Prévention du risque professionnel Alcool : Consultation sur la note de direction Zéro Alcool

R :

26) Q : Fonctionnement du CE

- a. Point sur les décisions prises en réunion du 18 mars avec le président.
- b. Demande au président de rappeler aux élus que les ordinateurs du CE ne sont pas faits pour faire des tracts syndicaux ou « autre utilisation internet » non compatible avec le CE. L'utilisation de ces derniers ne doit se faire que pour une utilisation en gestion pratique et raisonnable du comité d'entreprise.
- c. Demande de détachement spécifique pour la trésorerie du CE.
- d. Demande d'avoir les infos pour le trésorier concernant la banque : code d'accès, CB etc...

R :

- a. Suite aux difficultés d'échange entre les membres du CE, des règles ont été vu entre les trois personnes représentant chaque syndicat élus et le président du CE. Un écrit va être mis en place pour que tout soit clair entre chacun.
- b. En effet, cela fait partie des règles du CE. Celui-ci doit rester clair et ne pas faire rentrer dans celui-ci des considérations personnelles ou syndicales et être utilisé que pour le CE. Cela reste les moyens du CE et non des syndicats ni utilisation de façon personnelle.
- c. Ce sera possible.
- d. LE trésorier se rapproche du Secrétaire.

27) Q : Demande de versement par la direction de la 1^{ère} subvention fin mars et de la 2^{ème} subvention pour début avril.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R : Ok mais nous pensions plutôt mi-avril pour le versement de la subvention du 2^{ème} trimestre (fin juin normalement).

28) Q : Demande d'étude sérieuse pour un site internet et un logiciel de gestion pour le comité d'entreprise.

R : Un élu (CFDT) pose la question aux 5 autres membres si la réflexion en cours est toujours pérenne. Sur 6 sont d'accord. Ce sera donc à l'étude au prochain Pré-CE avec les devis déjà reçu de prestataire.

29) Q : Demande de réponse à la question de janvier sur les subventions syndicales des O.S. à rembourser au comité d'entreprise et action du président du C.E.

R : la direction pose son analyse vis-à-vis de ce point et signale aux organisations syndicales en cause (CGT et FO) que pour eux, il y a discrimination pour ce type de subventions.

De plus nous rappelons que ces O.S. ne peuvent en aucun cas prouver comment elles ont utilisé cet argent hormis pour l'utiliser dans leur fonds syndicaux (ce n'est pas autorisé). Si formation, il y a

- En 2014 (alors facture, il doit y avoir).
- En 2013 et 2012, impossible de changer les lignes de comptes et aucune justification.

Nous demandons expressément au président du CE, qu'il écrive à ces O.S. pour que ces subventions indues soient remboursées au CE.

30) Q : Des salariés ayant communiqué leurs adresses courriel au service RH retransmis ensuite au C.E., se plaignent de recevoir des informations syndicales qu'ils ne souhaitent pas recevoir. Comment cela se fait-il ?

R : Nous rappelons aux O.S que les éléments donnés au CE reste la propriété du CE et qu'elles ne doivent en sortir, que ce soit Mail, Téléphone ou adresse des salariés (Hormis à l'usage unique du CE)

31) Q : Questions relatives aux bâtiments :

- a. Demande de rajout d'une télé info Divia au coin café de l'atelier.
- b. Demande de deux réfrigérateurs pour salles Diderot et Debrosses.

R :

- a. Cela est très mal placé, nous verrons pour la déplacer au mieux.
- b. Dans le principe c'est OK, après réfection de la salle Diderot.

32) Q : Date prochain CE

R : Mercredi 22 avril 2015 à 9h00

Le CE le 22 Avril matin





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

Le DP le 22 Avril après-midi.



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDTDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandebroucke)

06.95.66.97.95 (sms)